Saint-Symphorien de Marmagne

Bulletin Municipal

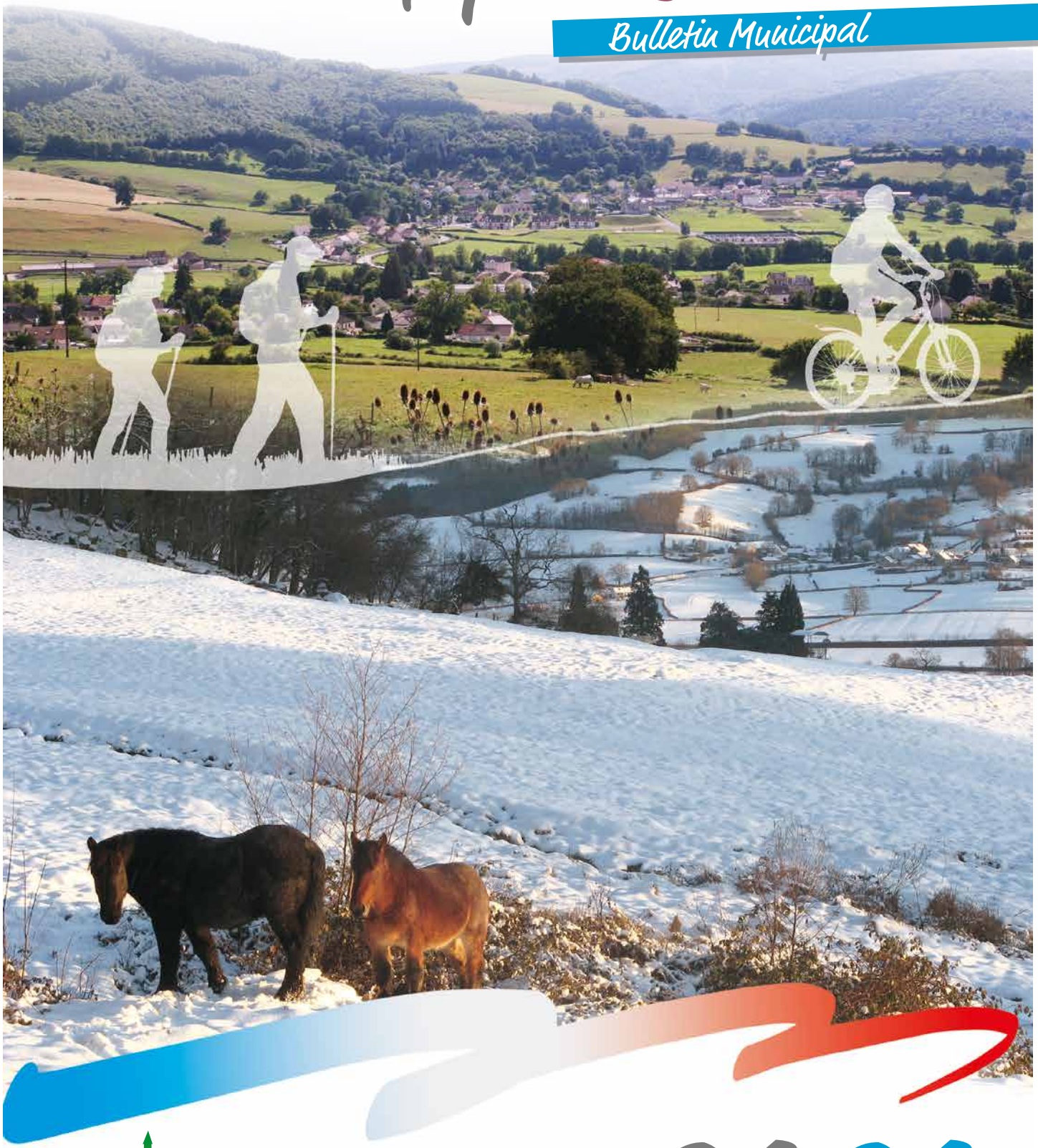

2020

Vie Communale

Conseil municipal et commissions 4
Travaux 5
Budget 2020 8
Nos commerces 10
Départs en retraite 11
Les écoles 12
Cérémonies commémorations 13
Communication 14
Le CCAS 16
L'Office Municipal de la Culture 17

Vie Associative

A.A.P.P.M.A. de Marmagne 20
AMUR 22
Club du Renouveau 22
5e édition du concours de chevaux de traits modèles et allures 23
Groupement de chasse de Saint Symphorien de Marmagne 24
Creusot Vélo Sport 25
Cantine Scolaire 26
Garderie / RAM 27
Football Club de Marmagne 28
Théâtre Interlude 29
Trophée France Truck Trial 29
St Symp'Animation 30

MAIRIE

T. **03 85 78 20 74**
mairie-st-symphorien-de-marmagne@wanadoo.fr
77 route du Mesvrin
Ouvertures au public
- Tous les matins : 8 h 45 - 11 h 45
  Fermée le samedi
- Sur rendez-vous
  les après-midi des lundi, mardi, mercredi et vendredi

AGENCE POSTALE

T. **03 85 78 32 54**
Ouverture
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 45 - 11 h 45
Samedi : 9 h - 11 h
Fermée le jeudi

Directeur de publication : Jean Pisseloup
Crédit photo : Mairie
Dépot légal : 2020
Conception et impression : S2E Impressions - Marsannay-la-Côte

Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Le 15 Mars dernier, vous vous êtes exprimés pour renouveler votre confiance à mes nouveaux colistiers lors des élections municipales. Soyez-en remerciés. Cependant le taux d'abstention vient sensiblement atténuer le plaisir de ce résultat. Dans ce nouveau bulletin, c'est avec plaisir que je viens vous présenter la nouvelle équipe municipale avec les responsabilités respectives de chacun des membres.

A compter de cette date, nous avons été confrontés à une situation inédite, face à une crise sanitaire pandémique que nous n'avions jamais connue auparavant et à laquelle nous devons encore faire face actuellement. Un premier confinement, nous a obligés à reporter l'installation du nouveau Conseil Municipal à la fin du mois de Mai. Pendant cette période, les élus du Conseil Municipal entrant et les élus du Conseil Municipal sortant, se sont efforcés de mettre en place toutes les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées de manière à veiller à la santé de chacun. Je tiens tout particulièrement à remercier tous les bénévoles, les associations, notre couturière locale, qui ont œuvré pour la confection de masques artisanaux, en attendant la livraison des masques qui avaient été commandés par notre mairie et qui tardaient à venir. Ce premier confinement prenait fin le 11 Mai ; nos écoles et les activités périscolaires (restaurant scolaire et garderie) étaient de nouveau ouvertes après s'être assurées que toutes les conditions sanitaires étaient réunies pour cette réouverture.
La vie semblait reprendre petit à petit son cours normal, le combat que nous avions mené contre le coronavirus semblait porter ses fruits quand une deuxième vague de contamination nous a conduits tout droit vers une deuxième période de confinement.

Cette interminable crise du COVID que nous connaissons actuellement, nous fait vivre des moments particulièrement difficiles, où les valeurs républicaines qui nous sont chères, sont particulièrement mises à mal. La Liberté de se déplacer, la Liberté de se rencontrer en famille ou professionnellement, la Liberté de partager du bon temps ensemble... tous ces moments sont devenus brutalement interdits. Nos activités, nos entreprises locales, et nos commerces locaux sont les premiers au plein cœur de la crise. Notre vie sociale et culturelle est complètement bouleversée et nous ne comptons plus le nombre de manifestations ou d'animations qui ont dû être annulées à contre cœur suite à tous ces problèmes sanitaires. Nos enfants dans les écoles connaissent également une scolarité particulièrement inédite. Le respect des protocoles sanitaires et le bouleversement des systèmes éducatifs consécutifs à cette pandémie ont mis les enfants devant une nouvelle forme de vie scolaire et périscolaire à laquelle ils sont obligés de s'adapter.

Alors qu'habituellement le renouvellement de l'équipe municipale donne l'occasion d'engager de nouveaux projets grâce à une nouvelle dynamique, ce nouveau contexte sanitaire que nous subissons depuis plusieurs mois, nous met sans cesse devant des situations nouvelles, toujours compliquées avec lesquelles nous devons nous adapter pratiquement quotidiennement. La programmation et le lancement de nos nouveaux projets ont par conséquent été quelque peu perturbés. Néanmoins un certain nombre de travaux importants ont été réalisés durant cette année ; vous les découvrirez à la lecture des pages de ce bulletin. Je voudrais simplement souligner le travail important d'Orange pour les investissements consacrés à l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile sur notre commune. Deux antennes relais vont être mises en service dès le début de l'année prochaine pour supprimer la zone blanche de la vallée de la Brume.

A l'heure où je vous écris, il est bien difficile de prévoir ce qui se passera dans les mois à venir. Les prévisions sont assez pessimistes. Même si l'environnement de notre village nous permet de nous sentir privilégiés, j'en appelle à votre vigilance à toutes et à tous car le respect des consignes sanitaires, aussi contraignantes soient-elles, est actuellement la seule condition pour combattre efficacement ce virus.

Dans ce contexte sanitaire toujours pesant, je tiens à transmettre tous mes remerciements au personnel communal, mobilisé pendant toute cette période et confronté à des conditions très particulières de travail. Tous mes remerciements également à l'équipe enseignante qui tout en respectant le protocole sanitaire a assuré un enseignement de qualité. Je souhaite évidemment une reprise de toutes les activités associatives dès que les protocoles sanitaires le permettront. Je vous invite à continuer à bien prendre soin de vous et de vos proches. Traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.

Jean PISSELOUP
Le maire

Conseil municipal et commissions

CONSEIL MUNICIPAL

Jean PISSELOUP
Maire

Les adjoints

Pierre JOLY
1er adjoint

Béatrice BARNAY
2e adjoint

Robert TESTARD
3e adjoint

Les conseillers municipaux

André BRIET

Christophe RICHARD

Isabelle BRIE

Michel CHEVALIER

Monique LOYRE

Natacha ZBROZINSKI

Pierre BEAUCARNOT

Catherine MARTIN

Vanessa PILLIN

André LAMOUR

COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES
Président : Le Maire
Membres : les adjoints

GESTION DES INFRASTRUCTURES
Président : Monsieur TESTARD
Membres : Messieurs PISSELOUP, JOLY et BEAUCARNOT

TOURISME, CULTURE et VIE ASSOCIATIVE
Président : Monsieur Michel CHEVALIER
Membres : Mmes LOYRE et MARTIN
Messieurs JOLY et PISSELOUP

ENVIRONNEMENT
Chemins et débardages
Président : Monsieur Robert TESTARD
Membres : Mesdames BARNAY et BRIE,
Messieurs BEAUCARNOT, BRIET et LAMOUR

APPEL D'OFFRES
Président : Le Maire
Membres : les adjoints

COMMUNICATION
Président : le Maire
Membres : Mmes LOYRE et MARTIN
M. Pierre JOLY

CONSEIL D'ÉCOLE
Président : Le Maire
Membres : Mme ZBROZINSKI

SÉCURITE
Président : M. JOLY
Membres : Mme BARNAY, Messieurs BEAUCARNOT, BRIET, LAMOUR et TESTARD

CCAS
Président : M. PISSELOUP
Membres élus : Mmes BRIE (Vice-Pte), LOYRE, PILLIN et ZBROZINSKI
Membres extérieurs : Mmes BARNAY, DECHAUME, ROSSIT et POTIER

Travaux

TRAVAUX en RÉGIE

réalisés par les employés communaux

Mur du cimetière

La phase de consolidation et de réparation entreprise depuis deux ans a été poursuivie cette année avec la réfection complète du mur et de son chaperon côté nord.
Nous avons dû intervenir également suite à un effondrement extérieur du mur côté ouest.
Ces travaux de réfection et d'entretien réalisables en régie sont maintenant terminés

TRAVAUX de VOIRIE

Prolongation de la petite rue des sources

Pour faciliter l'accès à une nouvelle construction, la petite rue des sources a dû être prolongée sur une trentaine de mètres. La réalisation de ces travaux a été confiée à la SNTPAM pour la somme de 10371 € TTC. Une partie de ce montant a été prise en charge par la CUCM dans le cadre de la mise en place des dispositifs de soutiens financiers aux communes pour l'entretien des chemins ruraux.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE DÉPARTEMENT

Renforcement du talus de soutènement de la route de la Brume

Le 3 Juin, en fin de journée, un orage violent s'est abattu sur une partie de notre commune. Une trombe d'eau s'est déversée en quelques minutes, occasionnant de gros dégâts, en particulier route de la Brume, où un talus de soutènement de la chaussée s'est effondré. Les agents de la voirie départementale ont dû intervenir très rapidement pour renforcer et sécuriser la chaussée fragilisée par des ruissellements importants d'eau de pluie.

Réparation du pont des Gilles sur la RD120

Cet ouvrage avait besoin d'un sérieux lifting. Les travaux de remise en état importants entrepris par le Conseil Départemental ont débuté en Mars, tout d'abord par une reprise du radier qui présentait un effondrement et des affouillements. L'ancien parapet en pierre a été entièrement démoli et a laissé place à des balustrades, les pierres de taille ont été entièrement décapées et rejointées. La réfection de la couche de roulement au niveau de la chaussée de part et d'autre du pont a eu lieu au début du mois de Novembre. Tout ceci sous l'œil attentif des agents départementaux compétents et en respectant la loi sur l'eau.
A noter que ces aménagements ont été également l'occasion de créer un cheminement surélevé au niveau du radier, sorte de trottoir, facilitant, entre-autre, le passage sécurisé des animaux sous le pont tels

que les castors ou les loutres en leur évitant surtout de traverser la chaussée où le risque de collision est important. Sur la commune de Saint Symphorien de Marmagne, la présence de castors le long du Mesvrin est constatée et signalée depuis un certain temps.

TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre de ses visites annuelles, David Marti, Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM) nous a rendu visite pour faire un état d'avancement des travaux qui étaient prévus au plan de mandat. Les services techniques qui accompagnaient le Président ont pris note des travaux qui restaient à accomplir. Au cours de cette visite, ont été abordés également les projets d'aménagements nouveaux envisagés dans le prochain plan de mandat 2021 / 2026. Ont été abordés principalement les projets suivants : Prolongation de la rue Marie Curie pour la création d'une première tranche de lotissement, aménagements des parkings de l'église et de la résidence des châtaigniers, devenir de l'ancien terrain de tennis et réhabilitation d'anciens logements en centre bourg.

Saint-Symphorien de Marmagne

TRAVAUX SNCF

Réparation du passage à niveau n°73 (dit de La Halte)

Réaménagement des quais de la gare

Un chantier de grande envergure (investissement de 1,5 million d'euros) a été lancé cette année par la Région, l'Etat et la SNCF, afin de moderniser la ligne ferroviaire SNCF Nevers Le Creusot. Des travaux étaient prévus sur plusieurs secteurs et en particulier à Saint Symphorien de Marmagne pour une rénovation complète du passage à niveau n°73 dit de « La Halte » et un réaménagement des quais de gare.

Le passage à niveau a été fermé à la circulation des véhicules ainsi qu'aux piétons à partir du 2 Mars et n'a été réouvert que le 10 Juillet en raison d'un arrêt complet des travaux pendant toute la période de confinement ; ce qui a entrainé de nombreux désagréments en particulier au niveau des commerces du Bourg ainsi qu'au niveau des transports scolaires. Aujourd'hui nous avons une gare très accueillante.....uniquement sur la voie montante en direction du Creusot !!! et malheureusement les trains ne sont toujours pas au rendez-vous ... ni pour les transports scolaires où la SNCF fait encore appel à

des remplacements routiers, ni pour nos besoins en déplacements locaux quotidiens. La voiture reste encore notre seul moyen de déplacement vers notre bassin de vie !!

TÉLÉPHONIE MOBILE

Installation de deux antennes relais sur notre territoire

La téléphonie mobile est devenue petit à petit un outil plus important que le téléphone fixe. Cependant dans nos communes rurales la couverture par téléphonie mobile devient de plus en plus pénalisante, non seulement sur le plan de l'agrément ou des loisirs, mais aussi dans le domaine de la sécurité et du développement économique local. La téléphonie mobile est devenue un outil de travail pour de nombreuses professions. La couverture du territoire en téléphonie mobile constitue désormais un élément d'attractivité économique au même titre que les infrastructures traditionnelles.
En Février 2018, le gouvernement annonçait son engagement et celui des opérateurs pour accélérer la couverture mobile et diminuer la fracture numérique des zones dans lesquelles un besoin d'aménagement numérique a été identifié par les collectivités locales et le gouvernement. La liste des premières zones à couvrir est annoncée par un arrêté ministériel du 21 Mars 2019. La zone blanche de la vallée de la Brume sur la commune de Saint Symphorien de Marmagne figure sur cette liste et deux pylônes d'antennes relais doivent y être installés. L'objectif est de permettre à tous les administrés d'accéder aux services à très haut débit mobile 4G des 4 opérateurs Orange, Bouygues Télécom, Free Mobile et SFR. Orange, responsable du projet, a déposé la procédure de déploiement de deux antennes situées respectivement aux hameaux des Epilands et à Vaux. Après la phase d'instruction des dossiers et après avoir acquis toutes les autorisations requises en termes d'urbanisme de patrimoine et d'environnement, les deux pylônes de 21 et 27 mètres de hauteur ont pris place avec quelques difficultés d'installation en particulier pour le pylône de Vaux pour lequel les conditions d'accès du site ont nécessité l'intervention d'un hélicoptère pour héliporter le matériel et les trois éléments constitutifs de l'antenne.
Les travaux de raccordement des deux antennes au réseau d'électricité ainsi qu'à la fibre sont programmés pour cette fin d'année 2020, et la mise en service est prévue en début d'année 2021. Encore un peu de patience pour les habitants de la vallée de la Brume.
Enfin cette année également, l'antenne relais de Bellevue (nord de Martigny), installée depuis très longtemps sur ce site, a été connectée à la fibre. Ce qui a occasionné d'importants travaux de génie civil sur le hameau de Martigny (entre Bellevue et le croisement de la route de Martigny et la route du Morvan).

Budget 2020

Ce premier budget de la mandature vous est présenté avec quelques semaines voire même quelques mois de retard, après un épisode sanitaire très particulier qui aura sans doute des répercussions et des conséquences sur nos recettes fiscales dans les prochaines années de ce mandat.

Ce premier budget, pas comme les autres puisque nous le votons au début du 2ème semestre, s'élève à un peu plus de 930 000 €. Il se veut modéré dans les investissements et contenu dans les dépenses de fonctionnement. Il a été conçu et équilibré en tenant compte des dépenses déjà réalisées au 1er semestre aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

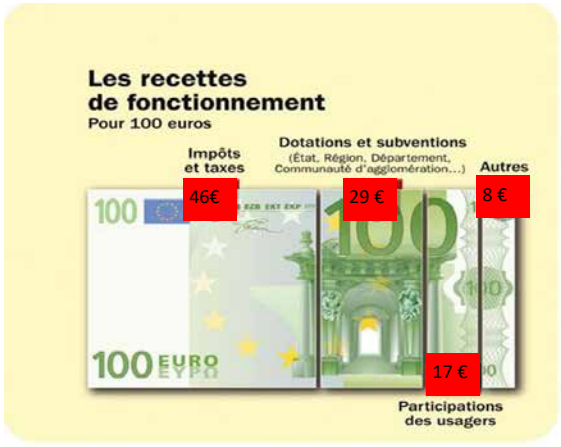

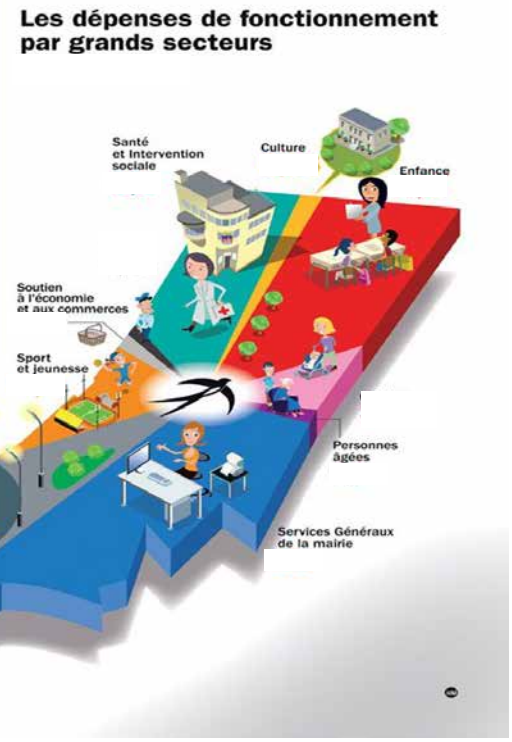

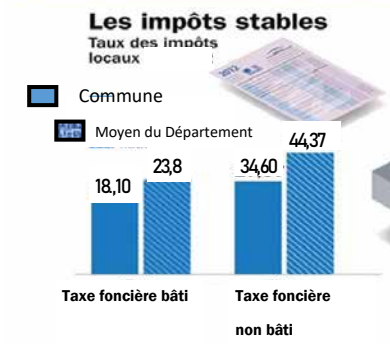

BILAN DE LA CRISE SANITAIRE COVID POUR NOTRE COMMUNE

L'activité a baissé pendant le confinement. **1 825 heures** n'ont pas été effectuées par les agents communaux confinés.

Coût salarial pour la commune : **31 000 euros**

3 855 euros non encaissés pour les locations de salles

Mesures sanitaires

4 150 euros d'achats en masques pour tous et produits désinfectants.

Registre des personnes vulnérables mis en place

Interventions à la demande par les membres du CCAS

Mesures d'aides aux commerces

Aide aux paiements des loyers des commerces locataires communaux

5 mois de loyers annulés pour la Casa della Conca d'Oro et **2 mois** pour la boulangerie

COÛT TOTAL DES MESURES

49 293 euros

(au 30/11/2020)

DES CHANGEMENTS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES LOCALE

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

LE GAULOIS	4 RTE DE MONTCENIS	71200	LE CREUSOT
LES QUATRE CHEMINS	2 RUE ALBERT 1ER	71200	LE CREUSOT
LOTO DE LA CROIX MENEE	177 RUE MARECHAL FOCH	71200	LE CREUSOT
LOTO DU PARC	6 RUE EDITH CAVELL	71200	LE CREUSOT
LOTO DE MONTCENIS	3 RUE BASSE	71710	MONTCENIS

1 Vérifiez que votre avis comporte :
- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

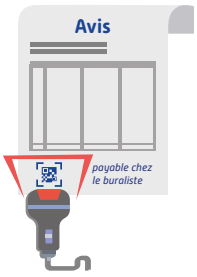

2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité

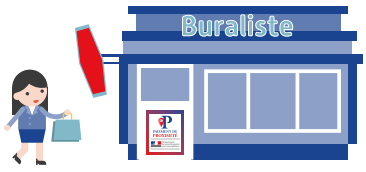

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE MONTCENIS

Les Finances Publiques vont fermer huit trésoreries en Saône-et-Loire et deux services de publicité foncière (anciennement conservation des hypothèques) et créer deux trésoreries hospitalières à Chalon et Mâcon impactant la vie de 91 salariés sur le département. La fermeture de trésoreries répond à un mouvement général de transformation des services publics

Trois objectifs sont annoncés : "améliorer la qualité des services publics" pour les usagers, "offrir un environnement de travail modernisé" aux agents publics, et "accompagner la baisse des dépenses publiques" pour les contribuables.

Malgré la mobilisation régulière des élus locaux concernés, les services communaux devront travailler à partir de Janvier 2021 avec le Service des Impôts du Creusot.

Nos commerces

Devant la persistance de la crise sanitaire, le gouvernement a pris une nouvelle fois la décision de fermer administrativement les commerces dits « non essentiels ».
En conséquence, nos deux restaurateurs ont eu leur établissement fermé à deux reprises : au printemps pendant trois mois et à nouveau cet automne de Novembre à Janvier.
C'est un gros coup dur financier pour eux. La Commune étant propriétaire de la Casa della Conca d'Oro, apporte sa contribution financière au titre du paiement des loyers mais un soutien financier extérieur est nécessaire pour tous ces commerçants.
A ce titre, la Communauté Urbaine Creusot Montceau a voté une aide pour les établissements de 0 à 10 salariés (en équivalent temps plein) ayant subi une fermeture administrative d'au moins 25 jours à compter du 29 octobre 2020 minuit, date du nouveau confinement mis en place sur le territoire national par le gouvernement. Le montant de l'aide allouée sera fonction du montant mensuel du loyer et plafonné à 500 €. Cette aide sera renouvelable une seule fois pour chaque bénéficiaire, selon les mêmes principes d'attribution, en cas de prolongation ou de renouvellement des fermetures administratives.

NOS NOUVEAUX BOULANGERS :
Marie-Lise et Olivier HUBERT

Après 15 ans de bons et loyaux services, Rachel et Philippe Sadowczyk, nos anciens boulangers, ont souhaité pour des raisons personnelles, arrêter leur activité professionnelle sur la commune. C'est en effet en 2005 qu'ils sont arrivés à Saint Symphorien de Marmagne pour succéder à M. et Mme Château. Au fil du temps les locaux de l'ancienne boulangerie étant devenus trop vétustes et le matériel de boulangerie inadaptés ne permettant plus la fabrication dans des conditions d'hygiène règlementaire, le Conseil Municipal décide en 2016 de transférer l'activité dans un local communal situé en centre bourg. C'est ainsi que Rachel et Philippe s'installent le 22 Août 2017 dans de nouveaux locaux communaux accueillant le fonds de boulangerie au rez-de-chaussée et le logement des exploitants à l'étage.
Marie-Lise et Olivier HUBERT prennent la succession du fonds de commerce et s'installent à partir du 1er Octobre 2019 ; tout d'abord en binôme avec les anciens exploitants pour une passation en douceur, puis seuls à partir du 1er Novembre. Marie Lise et Olivier étaient installés auparavant à la Réunion. Olivier, titulaire de deux CAP de boulangerie et pâtisserie, a débuté dans les Bouches du Rhône. Il a travaillé ensuite dans le Var puis à Matour et La Clayette en Saône et Loire, puis il est parti à La Réunion où il a ouvert également une pizzeria. De son côté Marie-Lise a travaillé dans la vente. Les clients de notre boulangerie ont pu faire connaissance avec nos nouveaux exploitants le dimanche 4 Octobre au cours d'un pot de l'amitié offert par les anciens et nouveaux boulangers ainsi que la municipalité.
Nous transmettons tous nos remerciements à Rachel et Philippe, qui pendant 15 ans ont su faire apprécier la qualité de leurs produits locaux à l'ensemble de la population de Saint Symphorien de Marmagne, et même au-delà. Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Lise et Olivier qui s'intègrent petit à petit dans un nouvel univers et qui nous ont promis de nous faire découvrir des spécialités comme le gâteau aux patates douces. Nous comptons sur l'ensemble de la population pour assurer la pérennité de ce commerce local qui doit vivre.

Départs en retraite

DEUX DÉPARTS EN RETRAITE DANS LES EFFECTIFS DES AGENTS COMMUNAUX

Le premier .... En plein confinement !!

Michel GIEN a fait valoir ses droits à la retraite au 1er avril 2020. Ce n'était pas un poisson, nous étions heureusement préparés à son départ, ... mais il a été précipité par le confinement lié aux mesures sanitaires et il n'a pas pu se faire dans de bonnes conditions....

Michel était notre agent technique communal depuis 1990, notre « Mc Gyver » comme on aimait l'appeler car il savait tout faire (ou presque !), il connait la commune comme sa poche aussi !

Avec le vécu et l'expérience, Michel était devenu le maillon FORT dans bien des domaines.

Une page se tourne pour lui et pour la Commune qui doit organiser ses services techniques différemment mais Michel n'est jamais très loin de son téléphone, heureusement .... !!!!

Après une telle longévité de services dans la même commune, nous ne pouvions que remercier cet agent pour tout le travail accompli avec professionnalisme et toujours dans la bonne humeur.

Merci à toi, Michel, et profites bien de ta famille et de ta retraite bien méritée !

Le second ... à l'aube du deuxième confinement !!!

1990 était une bonne année de recrutement car cette année-là **Nadine BRIANTI** a aussi rejoint l'équipe communale en qualité d'Agent Spécialisé des Ecoles maternelles.

Elle aussi a œuvré auprès des enfants pendant de longues années, à mi-temps avec sa collègue Christelle DUVERNE.

Patience et gentillesse avec les enfants, aide précieuse auprès de la maîtresse, rassurante envers les parents, voilà quelques-unes des qualités de Nadine pendant sa carrière à l'école maternelle...puis un jour la volonté de se retirer petit à petit vers le monde syndical est venue afin de laisser des collègues plus jeunes la remplacer auprès des enfants, d'abord de temps en temps puis totalement à la fin de sa carrière.

Nadine a fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre 2020.

Merci Nadine d'avoir été une « Mère » pour nos petits toutes ces années, maintenant à votre tour de profiter de vos petits à vous !

Cérémonies commémorations

Les cérémonies commémoratives du 8 mai et 11 novembre 2020

Au regard de la situation sanitaire la Préfecture de Saône-et-Loire a interdit tout rassemblement de la population aux cérémonies commémoratives.

Ainsi la population et les associations locales des anciens combattants n'ont pu assister à ces moments de mémoire « citoyens », nous le déplorons mais les circonstances sanitaires l'imposent.

Sachez que les élus présents pour déposer une gerbe au monument et lire le message national en souvenir de la Victoire et de la Paix, et rendre hommage à tous les Morts pour la France, honorent au nom de toute la population les vaillants combattants et perpétuent le devoir de mémoire.

La construction de monuments aux morts dans les communes est une particularité de la Première Guerre mondiale.

Inaugurés pour la plupart avant 1922, les monuments manifestent un patriotisme évident (on essaie de retrouver les accents consensuels de l'Union Sacrée, à un moment où celle-ci n'est plus qu'un souvenir) mais ils expriment surtout un profond civisme républicain : chaque monument inscrit pour l'éternité le nom des morts, dans le respect des individus et du principe d'égalité républicaine (l'ordre d'inscription des noms est en général lphabétique, sans indication du grade). La place du monument, dans un endroit important de la commune (près de la mairie, de l'école ou, parfois, de l'église) et surtout les cérémonies qui l'animent lors du 11 novembre (qui ne devient fête nationale que par la loi du 24 octobre 1922, sous la pression des anciens combattants) contribuent à faire naître un "culte républicain", qui, durant l'entre-deux-guerres est très codifié : la cérémonie du 11 novembre commence par un cortège, ouvert par les enfants et fermé par les anciens combattants, qui conduit au monument ; face à celui-ci, la foule écoute les discours puis l'appel des morts (à l'appel de chaque nom de défunt, un enfant ou un ancien combattant répond "mort pour la France") avant que ne retentissent la Marseillaise et la sonnerie aux morts. Les monuments aux morts permettent donc aux Français de se retrouver dans une cérémonie civique destinée, non pas à valoriser la guerre, mais à manifester l'hommage de la Patrie aux citoyens.

Les écoles

NOS ÉCOLES ...NOS ENFANTS ... QUEL AVENIR ?

Investir pour leur avenir : depuis 2008 les municipalités successives investissent dans les écoles maternelle et primaire afin d'assurer une qualité remarquable dans l'accueil des enfants : travaux réguliers dans les locaux, équipements informatiques, fournitures scolaires gratuites pour les familles, financements des sorties scolaires, des séances de natation à la piscine du Creusot, des bus pour les échanges scolaires (collège ou autre classe primaire) et spectacles offerts aux enfants à Noël ainsi que les cadeaux du Père Noël ....

Mais aujourd'hui la baisse des effectifs est évidente... Cette baisse n'est pas un fait constaté qu'à St Symphorien de Marmagne, qu'on se rassure ! mais de toute évidence les naissances de ces dernières années ne laissent pas entrevoir un bon effectif dans nos classes pour les années à venir....

Alors restons solidaires et complémentaires, vous familles et nous municipalité, pour défendre

nos classes ! Nous faisons appel à toutes ces familles qui font ou veulent faire le choix de scolariser leurs petits dans des communes voisines pour des raisons personnelles, que nous pouvons comprendre, mais nous ne pouvons plus l'accepter pour l'avenir de nos écoles !

LES ENFANTS, L'ENSEIGNEMENT ET ...LA COVID !

En mars-avril, l'école a tenu bon malgré le covid...

L'heure est au bilan et à l'analyse des deux mois d'enseignement que tous les élèves français ont vécu à cause du confinement.

Si 77% des enseignants du primaire considèrent que leurs élèves ont appris de manière « *satisfaisante* » , tout ce qui était techniquement et humainement possible de faire pour assurer un enseignement à distance a été mis en place dans nos écoles avec nos enseignantes : liaisons directes avec les familles, impressions des cours et exercices pour certaines familles dépourvues d'imprimantes, par le secrétariat de mairie avec retrait sur rendez-vous, drive pour les devoirs à la salle des fêtes par les enseignantes ....

Cette crise a amené une profonde transformation de la pédagogie. Les retours ont été satisfaisants même si le format présentiel reste de loin le format préféré de tous !

Puis est venue l'heure du déconfinement... entre enseignement/apprentissage, mi-présentiel/ mi-distanciel, les enseignants et leurs élèves se sont efforcés de faire face, "malgré tout", à cette situation inédite et aux contradictions qui l'accompagnent depuis le début des premières prescriptions sanitaires. Quelques familles ont fait le choix du retour à l'école en mai-juin malgré les règles imposées par les protocoles, si dures mais si nécessaires... puis un peu assouplies avant les vacances, pour le plus grand bonheur des enfants qui ont pu jouer à nouveau ensemble dans les cours de récréation....

Vent de liberté pendant deux mois puis retour à l'école avec un nouveau protocole...

la rentrée scolaire de ce lundi 2 novembre présentait une autre particularité, celle de l'obligation du port du masque dès l'âge de 6 ans. Chacun est venu avec son masque, sans difficulté.

Les enseignants ont aussi adapté leur protocole sanitaire. En juin, on n'avait que des demi-classes. Là, tout le monde est présent. Et il faut faire des groupes d'âges qui ne se croisent pas. Il a fallu réorganiser le lavage des mains. Les CM2 ne vont plus voir les plus jeunes, afin d'éviter tout brassage.... Les salles sont aérées régulièrement, la désinfection régulière, les entrées et sorties à l'école, à la garderie, à la cantine sont « chamboulées », comme les habitudes du personnel qui a su s'adapter à ces protocoles changeants tout en gardant la proximité affective, mais sans contacts, avec les enfants !

Merci

Profond respect, pour chacun d'entre vous, qui menez une mission fondamentale pour la France.

L'école est le creuset républicain, le cœur de l'espace de la laïcité, ce lieu où nous forgeons les consciences pour que les enfants deviennent des citoyens libres, rationnels, exerçant leur libre arbitre

Monsieur le maître d'école,
Vous souvenez-vous encore de moi ?
D'un p'tit garçon qui fut, je crois,
Pas toujours sage,
D'un p'tit garçon qu'a bien grandi
Et qui maintenant souvent se dit :
"C'était l'bel âge !"

Monsieur le maître d'école,
Moi je m'souviens encore de vous,
Joujoux, genoux, cailloux, bijoux
Et toute la gamme,
Géographie, récitation,
Histoire de france et rédaction,
Oh ! Quel programme !

[Refrain] :
Malgré le temps qui s'envole,
Il en est pas moins vrai
Que les souvenirs d'école
Ne s'oublient jamais.

Monsieur le maître d'école,
Je n'oublirai jamais le jour,
C'était pendant le dernier cours,
Dernier baguage,
Quand j'ai senti poser sur moi
Votre main qui m'disait tout bas :
"Fait bon voyage..."

Monsieur le maître d'école,
Y a pas à dire, ces moments-là,
On y repense bien des fois,
On s'les rappelle.
Et on est même tout étonnés,
De ne jamais avoir donné
De ses nouvelles.

[Refrain]
Malgré le temps qui s'envole,
Il en est pas moins vrai
Que les souvenirs d'école
Ne s'oublient jamais.

La destinée un peu folle
A fait de moi un député.
Dans le pays j'suis invité
Comme un ministre.
Je prends des airs de grand seigneur
Pour épater les électeurs
Que j'administre
Mais un jour, devant l'école,
Parmi la foule, vous étiez là.
Vous m'avez dit :
"Bonjour toi !"
Ça m'a fait drôle
Et je suis redevenu le p'tit gars
j'ai murmurer comme autres fois.
"euh ! Bonjour..."

Monsieur le maitre d'école...

Paroles de la chanson
Bonjour, Monsieur Le Maître D'école
par Bourvil

Communication

PANNEAUPOCKET INFORME ET ALERTE LES HABITANTS

La mairie se rapproche de vous grâce à l'application gratuite **PanneauPocket**. Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de votre commune.

A quoi sert Panneau Pocket ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, évènements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune. Grâce à PanneauPocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui les concernent.
Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen.
Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favori une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de main.

Comment faire ?

Sur smartphone, sur ordinateur ou tablette,
rdv sur **app.panneaupocket.com** depuis votre navigateur internet !
C'est en téléchargeant l'application sur votre smartphone ou votre tablette / ordinateur et en choisissant notre commune (en cliquant sur le "cœur") que vous recevrez automatiquement les notifications et alertes.

Pour télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone, recherchez PanneauPocket sur App Store ou Google Play ou flashez les QRCodes :

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

PROLIFÉRATION DES CHATS

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption. **Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.**

Pour rappel, l'abandon est considéré par le code pénal comme un acte de cruauté (article 521-1), au même titre que la maltraitance, et donc puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L. 211-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux mentionnée à l'alinéa précédent.

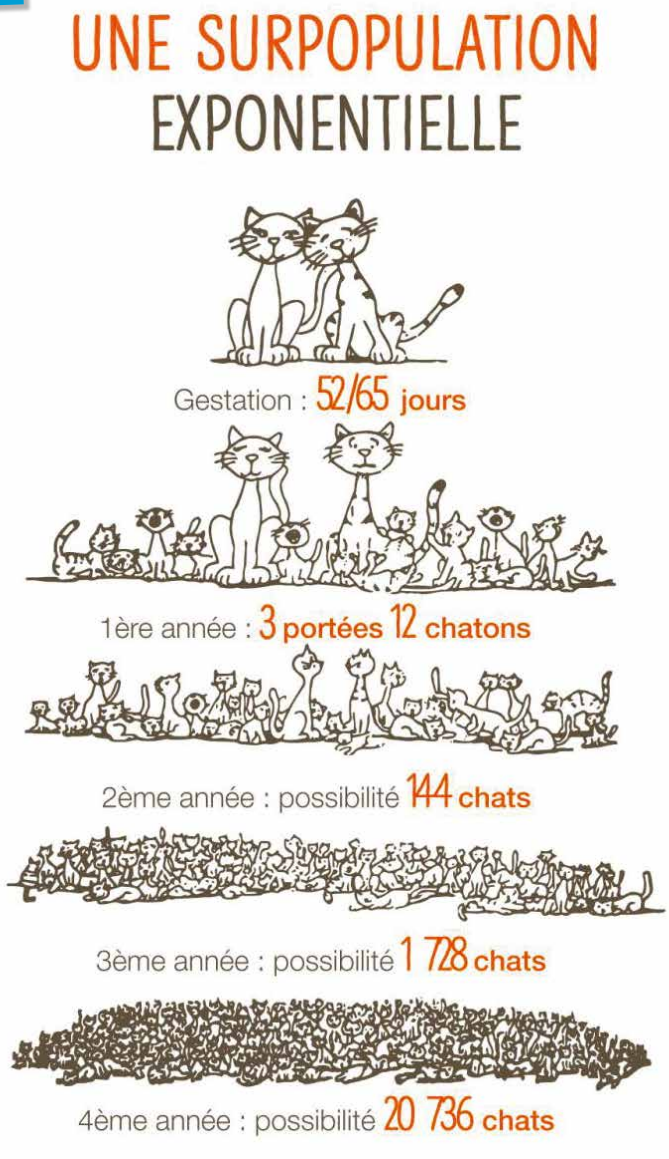

Important message aux propriétaires de chats

Si ce n'est déjà fait, nous invitons les propriétaires de chats, à faire identifier leurs animaux (tatouage, puce d'identification, collier avec coordonnées) et à maintenir autant que possible leur animal dans leur domicile s'ils ne sont pas stérilisés.
Les animaux errants sont capturés puis confiés aux bons soins d'un vétérinaire par l'intermédiaire des services de la SPA. Les soins apportés à chaque chat pris en charge coûte 60 euros à la commune.
En 2020, la commune de Saint-Symphorien de Marmagne a dû prendre en charge les soins de 15 chats soit un budget de 900 euros !

le CCAS

QU'EST-CE QUE LE CCAS ?

Le CCAS est un établissement public communal, une personne morale dont l'objet est strictement social. Il intervient dans :

- L'aide sociale légale, c'est-à-dire les dispositifs définis par la loi comme le RSA (Revenu de Solidarité Active), l'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) ... vu la taille de la commune, le CCAS est un maillon de transmission entre la population et les services de l'Etat, du Département chargé de gérer ce type d'aides.
- L'aide sociale facultative. Le CCAS est complètement autonome pour définir les aides qu'il désire mettre en place en fonction des besoins de la commune.
- L'action sociale : ensemble de mesures concrètes permettant de créer du lien social dans la population de la commune.

Voici la composition du CCAS depuis les dernières élections municipales

Président : PISSELOUP Jean

Membres élus : BRIE Isabelle *(nommée Vice-Présidente)*
LOYRE Monique,
PILLIN Vanessa,
ZBROZINSKI Natacha

Membres extérieurs :
BARNAY Suzanne,
ROSSIT Anne-Sophie,
POTIER Denise
et DECHAUME Isabelle
(représentante UDAF)

QUI DIRIGE LE CCAS ?

Le conseil municipal de notre commune a fait le choix de garder un CCAS à part entière et non pas de constituer une commission municipale sociale

Le CCAS est dirigé par un conseil d'administration, présidé obligatoirement selon la loi française par le Maire de la commune. Le conseil d'administration est constitué de représentants élus du conseil municipal et de membres nommés par le Maire pour leur connaissance des besoins de la population et leur compétence en matière sociale.

QUELLES SONT LES ACTIONS CONCRÈTES MENÉES PAR LE CCAS ?

Le CCAS axe principalement ses actions sur les familles en difficultés, les ainés et les jeunes.

AIDES	CONDITIONS	PRISE EN CHARGE
Frais de cantine scolaire	Familles dont le quotient est inférieur à 810	1 € par repas
Frais de garderie en crèches	Participation aux frais de fonctionnement de la commune d'accueil	1 € par heure de présence
Participation au conservatoire du Creusot : éveil culturel	Familles dont le quotient est inférieur à 810	20% montant facturé par trimestre
Carte de transport handicapé	Personnes bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé	Sur demande avec justificatifs
Repas annuel aux personnes de plus de 70 ans ou distribution d'un colis	Personnes de plus de 70 ans	Repas ou colis offerts
Fonds de Solidarité Logement	Aide aux foyers en difficultés : dossiers gérés par le Conseil départemental	0,35 € x habitant /an
Partenariat avec Présence Verte	Téléalarme pour les personnes vulnérables	Coût réduit grâce à la convention signée
Registres des personnes vulnérables	Inscription des personnes qui le souhaitent pour un suivi personnalisé en période de COVID19 ou de canicule	Appels téléphoniques ou présences
Transports solidaires	Occasionnels et sur demandes	Par un membre du CCAS
Noël des enfants	Spectacle de noël offert aux enfants des écoles	Offert

Evidemment, le CCAS peut être amené à attribuer une aide ponctuelle lorsqu'un cas exceptionnel lui est soumis.

l'Office Municipal de la Culture

En 2020, l'Office Municipal de la Culture ,a offert **2 expositions** au village en accueillant deux associations.

Les 18 et 19 janvier, « Objectif Photo Montchanin » et son invité d'honneur Yas Munasinghe, créateur et illustrateur de BD

Exposition qui a connu le même succès, maintenant depuis 5 ans, avec une grande diversité de thèmes abordés. De plus, l'un des artistes, Philippe, a fait don d'une de ses photos qui a reçu le 1er prix départemental.

Du 11 au 19 janvier, la « Société Creusotine des Beaux Arts »

Exposition des tableaux signés des artistes Brigitte COURTOIS, Irène FLECHE, Roselyne JUILLIOT, Nicole MARTIN.

La crise sanitaire et la proximité des élections municipales ont mis fin à la projection d'autres animations.

Mais, comme présenté à l'Assemblée Générale , l'Office Municipal de la Culture peut se féliciter de l'ensemble des programmations, rencontres, échanges, travaux avec les Associations, particuliers et artiste s durant ses 5 années d'existence. L' Office aurait pu faire encore plus s'il y avait eu un engagement municipal beaucoup plus volontariste notamment sur l'ouverture des chemins ruraux ; ce qui aurait permis de reconduire la principale manifestation « prome nade vagabonde » qui correspondait à l'objectif de l'OMC d'apporter la culture en milieu rural et de faire participer la population.

Chaleureux remerciements à tous de la part de sa Présidente, Martine PERRIER.

LA BIBLIOTHÈQUE

Nous avions commencé à proposer aux collégiens et lycéens un mercredi « jeux de société » le premier de chaque mois. Le virus nous a coupés dans notre élan et les mesures barrière ne nous permettent pas encore de reprendre. Le mobilier et le matériel sont installés ; vous pouvez venir voir.

L'accueil des élèves de l'école primaire n'est pas possible cette fin d'année ; nous emmenons des livres dans les classes.

Nous avons mis à profit cette période de calme pour continuer le désherbage au rayon des livres pour enfants. Quand il sera fini, nous réorganiserons le deuxième étage pour qu'il soit plus fonctionnel.

Nous aimerions croire que nous pourrons vous accueillir dans de bonnes conditions dès le début de 2021 et que nous pourrons reprendre les activités jeux et scolaires.

Nous aimerions rappeler que la commune a la chance d'avoir :

- une bibliothèque relativement agréable,
- des livres accessibles à tous avec la possibilité de commander à la bibliothèque départementale,
- un stock enrichi chaque année de nouveautés.

St Symphorinois, n'hésitez pas à venir nombreux découvrir cet espace et choisir des lectures.
Nous sommes là pour vous accueillir, vous écouter, échanger et au besoin vous conseiller.

L'accès à la Bibliothèque et le prêt de livres sont gratuits.

Vous pouvez venir les lundi de 17 à 18 h 30 et mercredi de 15 à 18 h

Ces horaires, si besoin, peuvent être aménagés dans la mesure de la disponibilité des bénévoles qui assurent l'animation de cet équipement municipal.

Vous pouvez nous joindre à la Bibliothèque par mail :
commune-st-symphorien-de-marmagne@orange.fr
sur Instagram
et au téléphone : **03 85 78 29 77**

Les animatrices Dominique et Geneviève

Une statue de Héron en bois sculptée par les Passionnés du Bois de Saône et Loire, deux toiles données par les Beaux Arts du Creusot, des photos données par Objectif Photo Montchanin sont autant d'oeuvres acquises par l'OMC, qui restent à placer au sein de la Commune, ainsi d'ailleurs que l'exposition « Autunite » entièrement revue, présentée en 2019 lors des journées du patrimoine, et stockée avant sa mise en valeur publique.

Les élections municipales 2020, la création d'une nouvelle commission culturelle, la démission de fait de membres du bureau font que l'avenir de l'Office Municipal de la Culture est maintenant suspendu à la volonté de la Municipalité de projeter une nouvelle réunion avec les habitants et associations pour constituer un nouveau conseil d'administration.

Le renouvellement du conseil municipal a été tardif en raison de l'épidémie et des mesures sanitaires de confinement empêchant la mise en place des com-missions. Toutefois une commission culturelle a été créée avec 5 membres : M. CHEVALIER, P. JOLY, M. LOYRE, C. MARTIN, J. PISSELOUP.

Cette nouvelle commission souhaite relancer dans l'année 2021 les activités culturelles sur la Commune et fait appel aux symphorinoises et symphorinois volontaires ainsi qu'aux associations intéressées, pour la rejoindre et proposer de nouvelles activités.

Le contexte actuel ne permet pas de faire des réunions avec la population mais les échanges restent possibles, **apportez vos idées, venez participer à ce nouvel élan culturel dans votre commune.**

Les conseillers de la commission culturelle sont à votre écoute ...

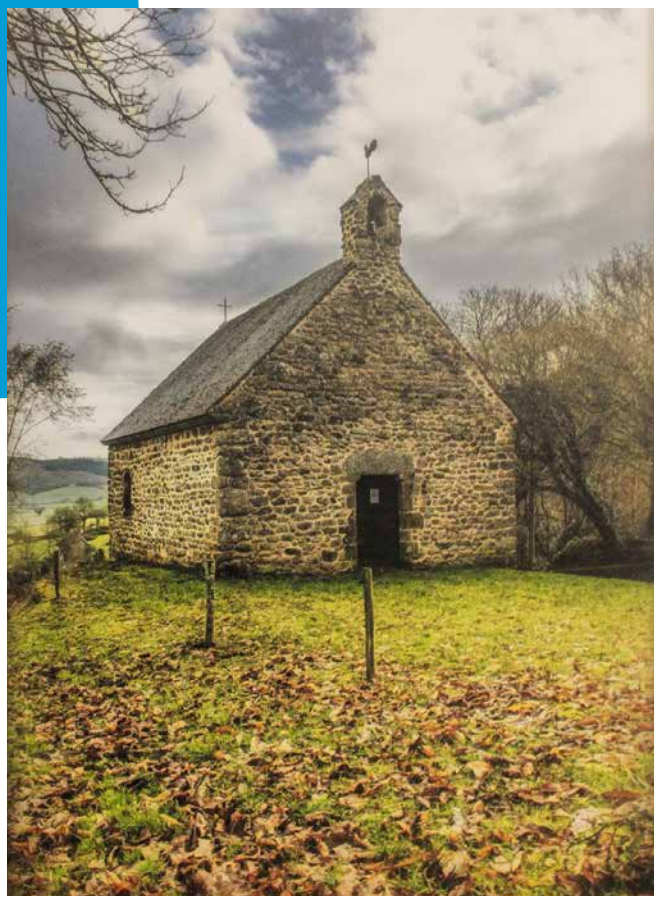

A.A.P.P.M.A. de Marmagne

« Les Amis du MESVRIN » (1ère catégorie)

Rétrospective 2020

Assemblée générale 2019

- Elle a eu lieu à MARMAGNE
- Le 26/01/2020
- Une centaine d'adhérents.

Activités des bénévoles et suivis des contrôles

MESVRIN A MARNAY : ENLEVEMENT D'UN BARRAGE FORME PAR L'EROSION DES BERGES ET PAR LE BASCULEMENT DES BOUQUETS DE VERNES L'AMASSEMENT D'EMBACLES BLOQUAIT L'ECOULEMNET DU MESVRIN GRACE A LA PRESENCE DE CHRISTIAN LACOMBRE AVEC TRACTEUR !!! AINSI QUE SIX BENEVOLES DE L'A.A.P.P.M.A. IL A FALLU DEUX MATINEES POUR VENIR A BOUT DE CETTE DEGRADATION LIEEE AU MANQUE DE SUIVI DES EROSIONS IL EST UN FAIT QUE LA PRISE EN CHARGE PAR LE S.I.NE.T.A DOIT ETRE PREVUE PAR LE DELEGUE COMMUNAL !!!	PASSERELLE DU RUISSEAU ROUGE : LE CONSTAT DE L'EFFONDREMENT DE CELLE-CI SUITE AUX DEBORDEMENTS NOUS A OBLIGES A REAGIR CAR ELLE NOUS PERMETTAIT L'ACCES EN AVAL POUR LA REMISE EN VALEUR PISCICOLE DE LA RIVE DROITE DU MESVRIN ; LA PREPARATION PENDANT UNE MATINEE AVEC TROIS BENEVOLES A PERMIS LA REMISE EN PLACE DES POTEAUX EN CIMENTS EN UNE MATINEE AVEC LA DILIGENCE DE Mr LACOMBRE UNE NOUVELLE FOIS.	.PECHES ELECTRIQUES : CONTROLE DE SUIVI DU CHEPTEL PISCICOLE A ETE REALISE SUR LE MESVRIN A SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE LES TREMOIS AINSI QU'UN PRELEVEMENT DE GAMARES ET DE CHEVENES EN VUE D'ANALYSE !!!

2020 AURA ETE UNE ANNEE AU RALENTI SUITE AU RESPECT DES CONSIGNES NECESSITEES PAR LE COVID 19 !!!

SUITE A L'ANNULATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21/11/2020 PAR DECRET ET PROLONGATION DE 1 AN DES BAUX PUBLICS « COVID OBLIGE »

LES NOUVELLES ELECTIONS D'UN BUREAU SE FERONT EN 2021 !!!

LA QUESTION EST ? MALGRE LA PREVISION QUAND POURONS-NOUS FAIRE A.G. 2020 !!

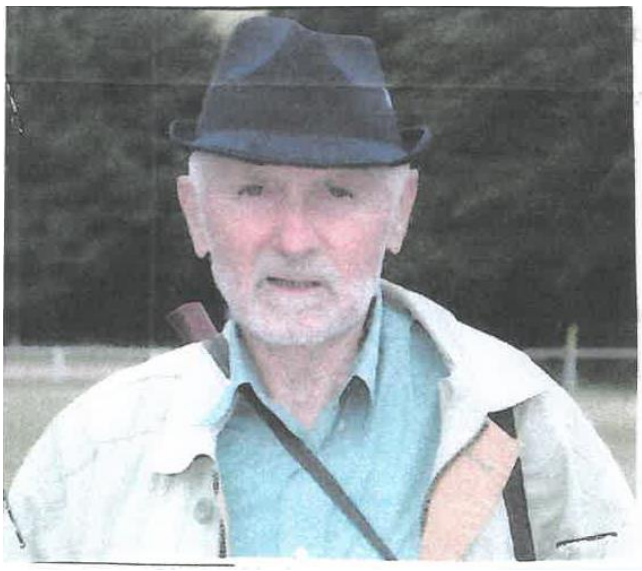

JE PENSE QUE VOUS AVEZ PU LIRE DANS LA PRESSE MA DECISION DE LAISSER LA PRESIDENCE DE L'A.A.P.P.M.A.de MARMAGNE « LES AMIS DU MESVRIN » AMIS PECHEURS

IL EST TEMPS DE VOUS DECIDER A RENOUVELER LE BUREAU DE VOTRE A.A.P.P.M.A POUR EVITER SA DISPARITION !

L'ensemble de membres du bureau vous souhaite une bonne et heureuse année halieutique 2021

François DROZDOWSKI et le bureau de L'A.A.P.P.M.A.de MARMAGNE « Les Amis du Mesvrin »

Créée en 1977, l'association « Les amis des écoles » a pour but de soutenir financièrement les déplacements pédagogiques et culturels des écoles maternelles et primaires de la commune. Ses actions permettent également d'offrir des moments de partage à tous les enfants.

Le bureau, composé de parents d'élèves, se réunit plusieurs fois par an. L'association peut compter sur ses bénévoles, la collectivité (Mairie, OMC, bibliothèque, Enseignants) et des entreprises locales afin d'assurer le bon fonctionnement des différentes manifestations.

Vue les conditions sanitaires, seules 3 manifestations ont pu être organisées :

- La Belote en novembre 2019 (36 équipes – 72 joueurs)
- La Tombola en décembre 2019
- Rassemblement des sponsors en Janvier 2020

Merci à nos sponsorts pour l'année 2019-2020 :

Garage DETANG - Boulangerie SADOWCZYK – Thierry LEQUIN – Jardins du Mesvrin – Beaucarnot Bétails

Les bénéfices des manifestations permettent de financer : - les sorties scolaires, - Différents goûters (spectacle de Noël, Carnaval, spectacle de fin d'année), - la kermesse de fin d'année, - Halloween., Malheureusement cette année seul Halloween a pu être offert aux enfants. Une trentaine d'enfants sont venus tous déguisés, même les parents ! L'après-midi a débuté avec un escape game par équipe. Les plus grands ont pu ensuite faire le tour du village pendant que les plus petits restaient au chaud écouter des histoires lues par les personnes de la bibliothèque. L'après-midi s'est terminé par un goûter tous ensemble.

Brocante 2019

Roche de Solutré 2019

Kermesse 2019

Belote

Halloween

Contact

Vous souhaitez nous rejoindre,
nous transmettre vos idées, vos suggestions,
devenir partenaires, n'hésitez plus !

Mail : sebastien.pandolfo@gmx.fr
Tél. 07 61 27 04 28
« Les amis des écoles » de St-Symp

Composition du bureau pour l'année 2020-2021:

Président : Sébastien PANDOLFO
Vice-président : Julien PILLIN
Secrétaire : Agathe BROCHOT
Secrétaire Adjoint : Poste vacant
Trésorière : Cécilia ROY
Trésorière Adjointe : Elodie CREUZET
Membres actifs : Nekes HNEPEUNE
Antoine BEAUCARNOT - Cédric BOYER
Sébastien DESTERBECQ

AMUR

Plaisirs d'amour ne durent qu'un moment, plaisirs d'AMUR dureront toujours ...

Installée dans la vallée du Mesvrin, avec son siège à Broye, Notre association toujours en marche, n'a pas manqué de projets cette année ... La 30ème marche Autun/Le Creusot qui, hélas ne verra pas le jour, devait mettre AMUR sous les feux des projecteurs. Nous garderons nos forces et notre enthousiasme pour 2021 en offrant notre soutien à nos amis de Saint Symphorien, en charge de ce projet.

Bien sûr, il y a toujours le circuit de la Louvetière... il s'enrichit sans cesse de nouvelles découvertes botaniques, certaines plutôt rares. Vous pourrez en savoir plus en vous rendant sur le site (*) dédié à ce circuit. L'histoire de la commune passe aussi par ce circuit et beaucoup de fantômes rôdent encore sur les ruines de maisons peu à peu découvertes.

A l'école maternelle de Broye et à la maison de chasse à la Louvetière, AMUR en partenariat avec la société d'histoire naturelle du Creusot, a installé des abris pour des animaux mal connus, mal aimés et pourtant si utiles et participant à la biodiversité... oui, pour accueillir de minuscules chauves-souris. On

peut imaginer que ces installations seront suivies par des présentations plus détaillées du mode de vie de ces animaux nocturnes.

A la question posée à nos randonneurs, est-ce que ça va ? La réponse reste sans surprise : ça marche !! Oui, beaucoup de randonnées les dimanches : dans la vallée, mais aussi sur le Couchois, la Nièvre et j'en oublie sûrement ...

Vous avez peut-être remarqué un groupe, de plus en plus volumineux, le jeudi devant la mairie ? Ce sont nos marcheurs « doux »... pas simplement à cause de leur caractère (!), mais plutôt à cause de leur allure ... faible kilométrage, souvent pas de dénivelé... juste l'occasion de partager un bon moment avec des amoureux de la nature.

Quant à nos marcheurs nordiques, ils ne sont pas tous blonds, ils ont souvent franchi à vive allure, les pentes aux alentours de Broye, mais aussi du Creusot et bien sûr d'Autun.

Alors, si l'envie de venir nous rejoindre, vous prend, n'hésitez plus !! Nous serons heureux de vous accueillir.

(*) site de la Louvetière : **www.louvetiere.fr**

(**) blog AMUR : **marche-amur.blogspot.com**

Personnes à contacter : Pascal HUEZ (Président) ou Michel TOURNEAU (Vice-Président)

Club du Renouveau

Le Club du Renouveau est comme tout le monde, il est au sommeil. Courant de l'année, très peu d'animations, nous avons eu le temps de faire le loto avant le confinement. Les adhérents ont payé leur cotisation et rien en compensation, pas de voyage, pas de rencontre ni de repas, plus de jeux de cartes, triominos et surtout plus de café et de convivialité. Le bureau a décidé de faire une reconnaissance en leur portant, avant le reconfinement un colis repas (celui qu'ils auraient dû savourer le 15 mars).

Nous avons aussi une pensée pour ceux qui nous ont quittés Francisco Carboni et

Georges Corcelle, pour les personnes qui sont malades et ceux qui sont seuls à la maison. L'année se termine bientôt, gardons l'espoir de repartir. Le Club du Renouveau souhaite une meilleure année à tous, surtout une bonne santé.

5e édition du concours de chevaux de traits modèles et allures

Manifestations autorisées par le Préfet de Saône-et-Loire et avec mises en place des mesures sanitaires COVID.

Une soixantaine de pouliches et juments suitées AUXOISES, COMTOISES et PERCHERONNES se sont retrouvées le 8 août 2020 pour le concours organisé par la Fédération des éleveurs de Chevaux de Trait de Saône-et-Loire

Quelques spectateurs avaient bravé la chaleur le matin.

La journée s'est terminée par un carrousel Comtois de 11 pouliches et juments.

Les meilleurs sujets sont revenus le 22 août pour la Finale Départementale et Régionale : 128 chevaux étaient rassemblés par 40 éleveurs en provenance de la région, mais aussi de Rhône-Alpes Auvergne.

Autant de chevaux rassemblés c'est une belle vitrine de l'élevage de trait qui fait le bonheur d'un large public d'amateurs venu les admirer, comme à chaque concours !

Quelques-uns ont été sélectionnés pour le concours National à Maïche le 12 Septembre puis à Le Pin le 27 Septembre. Malheureusement les concours suivants ont été déprogrammés pour des raisons sanitaires ainsi que le Salon de l'Agriculture fin Février 2021 ; Nos éleveurs sélectionnés avaient l'habitude d'y participer.

Championne Comtoise Galaxie du Mont, B. Barnay

Palmarès du concours du 22 août 2020

Auxois : Championne :
Dolly d'Huilly, Édouard Beurton (21).

Comtois Championne : Galaxie du Mont, Béatrice Barnay, Saint-Symphorien-de-Marmagne.

Percheron Championne :
Hervea de But, Hervé Guillemot (01).

Pour les amateurs : tous les résultats de la finale régionale sont sur
https://www.equides-excellence.fr/concours/498

Groupement de chasse de Saint Symphorien de Marmagne

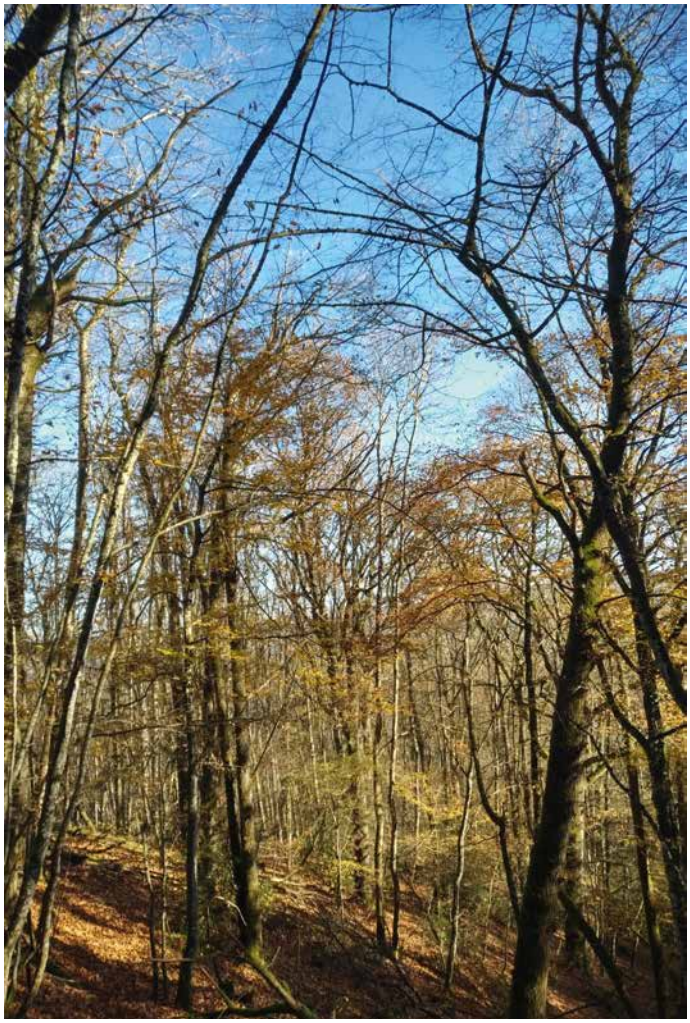

Les Chasseurs sont des gestionnaires de la Nature et des Territoires

Le Groupement des chasseurs de Saint Symphorien de Marmagne est composé de 15 adhérents.

La principale activité est l'activité cynégétique et la régulation des nuisibles que nous pratiquons d'Août à fin Février ou même avant si des dégâts sont constatés.

Cette année, nous devons obligatoirement chasser uniquement le grand gibier et les gibiers dits « nuisibles » pour prévenir les dégâts et tenter de réguler ceux-ci et à cause de cela nous avons gardé le droit de chasser pendant le second confinement.

Par une loi de 1968 on a confié la gestion du grand gibier aux fédérations des chasseurs moyennant certaines conditions : nous ne pouvons pas chasser les petits gibiers à poil et à plumes de façon individuelle, chacun suivant ses désirs et à sa convenance à cause de la pandémie.

Chaque dimanche, nous organisons une battue aux grands gibiers (chevreuils, sangliers), suivant les indices essentiellement relevés.

Pour tous ils entretiennent votre environnement

Nous avons effectué cette année cinq jours pour nettoyer, élaguer les chemins, ainsi que sécuriser les postes de chasse.

Nous entretenons les saignées pour que les chemins restent praticables aux autres utilisateurs de la nature, nous débroussaillons bénévolement entre cinq et douze kilomètres sur le secteur de : « la petite rue, la Cote, les Petits, la Guillie, la croix de la Messe et autour de ce secteur, ainsi que les Guillots et le Pré Long ».

Nous le faisons pour l'ensemble des usagers de la nature et acceptons d'autres participants pour nous aider dans cette tâche et ainsi apprendre à se connaître mutuellement.

La chasse c'est aussi Réguler des nuisibles

Tous, nous participons à la régulation et chasse aux nuisibles, plus particulièrement avec la régulation des ragondins sur le Mesvrin et la Brume.

En effet, Richard et Bernard sont piégeurs agréés par la fédération des Chasseurs de Saône et Loire.

En Mai, nous devions organiser un repas ouvert à tous, mais cette année, nous avons été contraints de l'annuler à cause de la covid19. Nous regrettons vivement cela mais nous vous convions pour l'année 2021 à un nouveau repas si les conditions le permettent à la fin du printemps ou au début de l'été.

Nous vous souhaitons une excellente année 2021.

En Saint Hubert.

Creusot Vélo Sport

Dimanche 27 septembre 2020, Creusot Vélo Sport, en collaboration avec les communes de Charmoy et Saint Symphorien de Marmagne, organisait le championnat départemental FSGT de Saône et Loire de Contre La Montre individuel. Le circuit emprunté était celui du traditionnel CLM de la Vallée de la Brume, soit un parcours de 16 km entre Charmoy et Saint Symphorien de Marmagne. Cet évènement cycliste départemental devait réunir par moins de 150 participants de tout le département. La course était également ouverte aux coureurs d'autres fédérations ou non-licenciés souhaitant participer hors-championnat.

Un certain nombre de mesures avaient été prises pour respecter les règles sanitaires dues au contexte COVID19, notamment en respectant la distanciation des personnes. Toutes les autorisations étaient accordées.

C'était sans compter sur une météo particulièrement exécrable : pluie et bourrasque ont largement contribué à une faible participation des coureurs. En effet, sur les 98 concurrents encore inscrits le matin, seuls 48 ont pris le départ l'après-midi.

Néanmoins, après une course réalisée sans incident, malgré la pluie et le vent, 9 titres de champion de Saône et Loire FSGT de CLM individuel ont été attribués lors de la remise des récompenses à Saint Symphorien de Marmagne.

Les 3 premiers coureurs de chaque catégorie ont été récompensés par des trophées offerts par les communes de Charmoy, Saint Symphorien de Marmagne et Creusot Vélo Sport.

Le meilleur **temps scratch** revient à **Pierre-Fabien DAUVILLAIRE** en 23:11.78

Le meilleur **temps scratch féminin** est pour **Océane GAUTHEY** en 28:38.49

Le **club** le plus représenté : **Vélo Sport Joncynois** 5 participants

Le Tour de France passera au SAUTOT !

Le parcours du Tour de France 2021 a été dévoilé le 1er novembre 2020 par son directeur Christian Prudhomme.

La course cycliste partira de Brest en Bretagne, le 26 juin, avant de traverser la France d'ouest en est pour rejoindre les Alpes. La septième étape de l'épreuve, le 2 juillet, passera par la Nièvre et la Saône-et-Loire. 248 kilomètres sont au programme entre Vierzon (Cher) et Le Creusot (Saône-et-Loire).

Ce sera l'étape la plus longue du Tour 2021 (et même la plus longue depuis plus de vingt ans), avec l'ascension inédite du Signal d'Uchon à vingt kilomètres de l'arrivée au Creusot.

Le Tour traversera donc notre commune en passant par le Sautot et la Gourloye pour rejoindre Montcenis, le Vendredi 2 JUILLET 2021

Cantine Scolaire

C'est une association qui a uniquement pour objectif d'aider à financer les repas de cantine des enfants inscrits à l'école. L'association est gérée par des bénévoles et emploie une salariée à temps partiel.

L'effectif baisse sensiblement soit 68 enfants à la fin de l'année scolaire (l'année passée 70).

Véronique REY notre cantinière a servi 4964 repas contre 7326 en 2018/2019. Baisse due à la crise COVID.

Le coût d'un repas charges comprises (denrées alimentaires, salaire, charges) est de 4.86 €, l'association refacture aux familles le repas à 3.90 € soit 0.96 centimes pris en charge par l'association sur l'année cela représente 4 765.44 € à financer.

Au niveau des manifestations, l'association a pu maintenir que la soirée théâtre de Janvier, avec la troupe de Luzy les ZYLLUMINES. Cette soirée n'a pas du tout attiré les foules, et **nous relançons l'appel auprès des parents afin de participer à nos manifestations, sans celles-ci nous ne pourrons pas continuer à maintenir le coût repas de 3.90 €**.

Fin année scolaire Juin 2020 - Tout le monde dans la salle des fêtes

Ces diverses manifestations permettent à l'association d'équilibrer pour le mieux son budget, MERCI à la Municipalité pour la subvention annuelle, qui permet d'équilibrer celui-ci.
L'année scolaire 2020/2021, est marquée par la crise sanitaire que nous connaissons tous, et nous devons dorénavant vivre avec la COVID... Nous n'avons malheureusement pas pu maintenir la soirée théâtre du mois de Mars avec la troupe de Blanzy l'EVENTAIL, ni notre soirée paysanne. Après le premier confinement, nos enfants ont repris le chemin de l'école, et là, nous avons dû nous adapter à la distanciation, au gel hydro alcoolique, aux masques...

Nous avons donc appliqué le protocole sanitaire comme il se le devait. Nous avons travaillé en collaboration avec la Municipalité, installer les enfants dans la salle des fêtes afin de respecter les distanciations. Cette période a été compliquée pour tout le monde, et nous tenons à remercier vivement Véronique, Angélique, Christelle et Amélie pour leur travail (service, désinfection, lavage des mains...) et la mise en place de jeux divers et variés afin de respecter les distanciations. MERCI A ELLES. Et un GRAND MERCI également aux enfants qui se sont adaptés rapidement à toutes ces contraintes.

Rentrée septembre 2020 - Tout le monde dans la cantine scolaire

Lors de la nouvelle rentrée scolaire, nous avons continué d'appliquer le protocole sanitaire et de ce fait, nous avons dû installer les petits de la maternelle à la cantine scolaire, et les enfants du primaire dans la salle des fêtes, car une nouvelle notion est apparue dans le protocole sanitaire « éviter le brassage des élèves ». Donata est venue renforcer l'équipe les jeudis et vendredis midis, merci à elle.

Nous essayons à notre niveau d'éviter par tous les moyens que nos enfants soient marqués et

2ème confinement - Les primaires dans la salle des fêtes

2ème confinement - Les maternelles dans la cantine scolaire

perturbés par cette nouvelle vie avec ce virus.

Nous tenons à adresser des remerciements PARTICULIERS à BLANCHE MARIE qui a quitté notre vallée pour le Puy du FOU, son départ nous a beaucoup marqué, car elle tenait une grande place dans notre trio, et nous pouvions toujours compter sur son énergie débordante, et était toujours disponible. Nous apprécions son franc parlé, merci à elle pour tout son investissement et son engagement pour la CANTINE SCOLAIRE de St Symph.

Nous remercions une nouvelle fois, Véronique, Christelle, Amélie, Angélique, Donata, les parents d'élèves, les institutrices, nos collègues des associations de la Garderie, Amis des Ecoles et la Municipalité et tous nos commerçants et donateurs locaux.

« Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du coeur, du geste et du temps.»

Surtout protégez vous et prenez soin des vôtres, Bonne et Heureuse année 2021...

Stéphanie, Laëtitia, Sabrina et Amandine.

Le bureau de la cantine scolaire a donc été modifié lors de son assemblée générale du 22/09/2020.

Présidente : Stéphanie Cottet - **Présidente Adjointe :** Laetitia Perruchot
Trésorière : Sabrina Jouty - **Secrétaire :** Amandine Moreau

Nous remercions vivement nos deux nouvelles coéquipières pour l'intérêt qu'elles portent à cette association. N'hésitez surtout pas chers parents à nous rejoindre...

Garderie / RAM

LA GARDERIE « LES CH'TITS MÔMES »

Nos petits lutins se plaisent toujours autant dans leur petit paradis. Tout est fait pour que les enfants se sentent à la garderie comme chez eux. Donata DEREN les accueillent tous les jours dès 7h avec toujours beaucoup d'activités en tête comme la création de cartes, de pompons, de bougeoirs... Mais malheureusement, cette année, dès le mois de mars, ces habitudes ont quelques peu été perturbées.

Mi-mai, la garderie a enfin pu rouvrir ses portes avec seulement quelques enfants. Avec toutes les mesures sanitaires imposées, il nous était impossible d'accueillir tous les enfants. Puis en juin, nous avons à nouveau pu accueillir tout le monde grâce au prêt de la salle des fêtes par la mairie, pour avoir davantage de place.

Malgré tout ces changements, les enfants ont su s'adapter et garder le sourire.

En cette fin année, afin de récolter des fonds pour pérenniser le bon fonctionnement de la garderie, le bureau organise en collaboration avec M LEQUIN, une vente de fromage ainsi qu'une vente de vin avec la cave à Marmagne « Chez Piou ».

Nous tenons tout particulièrement à remercier la municipalité pour son aide et ses précieux conseils au cours de cette année particulière ainsi que Donata.

Toujours en raison de la crise sanitaire, nous remercions les parents pour leur indulgence et leur compréhension durant la période de fermeture et les aménagements apportés à la garderie.

Tout le bureau de la garderie vous souhaite une très bonne année 2021.

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

La matinée du mardi 1 er décembre au RAM...

Une visite au RAM tout en douceur et en éveil sensoriel qui a ravi les enfants et les assistantes maternelles. Julien, pédagogue animal et ses petites boules de poils nous ont procuré un moment d'émerveillement pour le plus grand bonheur des petits et des grands...

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année malgré le contexte,

Christelle MACHADO
EJE - RAM INTERCOMMUNAL

Football Club de Marmagne

« Affilié à la Fédération française de Football et engagé dans les championnats seniors, féminins et jeunes du District de Saône et Loire, le Football Club de Marmagne tisse un lien social envers les habitants et leurs enfants et contribue largement à la vie associative de la commune. «

La saison 2019/2020, suite au contexte sanitaire, s'est terminée le 16 mars 2020 sans pouvoir mener le championnat en son terme. Les seniors (encadrés par Jérôme Bailey, José Do Carmo et Eric Perrodin) ont terminé respectivement 9e, 4e et 12e de leur groupe. Les féminines terminant 1eres. Les U15 à la dernière place lors de la 1ere phase puis 2e de la seconde avant l'arrêt du championnat.

Le club comptait 135 licences toutes catégories confondues, des U6 jusqu'aux dirigeants pour la saison 2019/2020. Licenciés venant de toutes les villes et villages alentours, attirés par l'ambiance et l'esprit familiale de notre club.

Cette nouvelle saison démarre avec des ambitions pour les séniors encadrés par Yannick PRZYBYLA, Loic LOISEAUX et Johan MICHALAK le but étant de maintenir l'équipe A et faire monter l'équipe B au niveau supérieur. Entrainées par Maxime BOISSARD et, Céline MOLLEY assurant la correspondance avec les instances du District, les féminines ont été engagées dans la poule moyenne du district de Saône et Loire.

Cette année le FC.MARMAGNE a pu réengager une équipe U15 en championnat. Equipe en entente avec Montchanin, encadrée par Marco Piccirilli, Thierry Chaput. Les entrainements ont lieu le mercredi de 17H30 à 19H30 à Ecuisses et le vendredi de 17H45 à 19H15 à Marmagne. Un partenariat avec la ville de ECUISSES a été mis en place. Cela permet de rapporter aux Ecuissois une ambiance le samedi sur leur stade et à nos U15 d'utiliser les équipements sportifs de cette ville pour préserver les équipements de Marmagne qui ne peuvent accueillir 5 équipes sur un week-end ou aux entrainements. Malheureusement les équipes U6/U7et U8/U9, encadrées par Jérôme Bailey et Damien Le Par n'ont pas pu être relancées faute de dirigeants pour les encadrer.

Le Baby Ballon est reprogrammé grâce à Aurélien NOIZILLER qui assure des séances tous les 15 jours le samedi de 10H00 à 11H00.

Jérôme BAILEY a succédé à Jean Luc BRUGNIEAUX à la présidence du club, aidé par une vingtaine de dirigeants et autres bénévoles pour assurer les manifestations, indispensables aux finances du club. Manifestations impossibles sur cette saison suite à la situation sanitaire, ce qui a affecté comme toutes les associations le bilan financier. L'apport du Club House du Chambon dans la bonne ambiance entre les différents membres du club est considérable et permet de tisser des liens plus forts encore.

Au nom de tous les licenciés, le président remercie les généreux et fidèles sponsors, les associations, la Municipalité et ses représentants sans lesquels nous ne pourrions pas pratiquer notre sport et assurer la pérennité du club.

Président : Jérome BAILEY, Secrétaire : Céline MOLLEY, Trésorier : Claudie ANDRIOT

Contact : marmagne.fc@lbfc-foot.fr

Théâtre Interlude

Cette année cher public, Interlude vu le contexte actuel n'a pu vous présenter son spectacle habituel en novembre et vu la situation sanitaire préfère décaler son week-end en 2022.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 22 et 23 janvier 2022 pour tous nous retrouver devant une comédie car en ces moments difficiles nous aurons tous plaisir à nous revoir pour rire tous ensemble de nouveau.

Nous avons néanmoins repris les répétitions depuis fin août et même poussé le vice de partir une partie de la troupe en vacances cet été où le rire était de mise.

Notre nouvelle pièce s'intitule **"Quand la chine téléphonera"**, c'est une comédie de Patricia Levrey.

Nous espérons également pouvoir reprendre l'activité théâtre dès que possible avec les enfants afin de vous proposer une première partie. **A ce titre si des enfants seraient intéressés par l'activité théâtre pour renforcer nos effectifs merci de nous contacter au 06 70 76 04 82**

Pour cette nouvelle saison en cours nous avons eu le plaisir de retrouver Bernard Desroches un des piliers de la troupe revenu sur les planches pour notre plus grand plaisir et vu le départ de Caroline Tagifolau et Pierre Derlique au niveau de nos comédiens. Nous remercions également Jerémy Demortière pour son aide précieuse.

Notre tournée reprendra donc dès janvier 2022, nous avons tous hâte de vous retrouver cher public. En attendant prenez tous bien soin de vous et rendez-vous les 22 et 23 janvier 2022.

Nous remercions nos partenaires, la municipalité ainsi que les Jardins du Mesvrin.

L'ensemble de la troupe INTERLUDE vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Trophée France Truck Trial

Saint Symphorien de Marmagne a reçu les 19 et 20 septembre l'unique compétition française de Truck Trial pour cette saison 2020

Pour cette année complexe liée bien sûr au contexte sanitaire, il n'y a eu qu'une compétition de Truck Trial, organisée par l'équipe des bénévoles de l'association Team Sport Mécanik Orgnisation.

Cette compétition s'est déroulée sur le site technique tout-terrain des Combes Grondées durant les deux jours en non-stop de 9h30 à 18h

On a pu voir 25 camions engagés sur les différentes catégories de camions 4x4, 6x6, 8x8 et prototype où toutes les modifications sont permises.

Et évènement !!! Il était annoncé une première européenne, pour ne pas dire mondiale : un truck 4 x 4 à motorisation électrique.

Un équipage Allemand, le Team FahlbuschMogSport, nous a fait l'honneur de venir rouler avec son unimog 404 à motorisation électrique pour sa première compétition avec ce véhicule.

Et le Truck Trial, c'est quoi ... : du franchissement sur un terrain naturel accidenté. Le Truck doit passer des portes matérialisées par deux piquets, dans une zone définie et en un temps d'une quinzaine de minutes. Celui qui a eu le moins de points de pénalités (piquet touché, cassé, porte non franchie, etc) remporte la compétition, et peut-être le Trophée.

Nous avons eu cette année un grand nombre de spectateurs venus suivre et encourager les teams en concurrence pour une compétition mécanique accessible pour tous, au plus proche avec un spectacle assuré. D'ailleurs les pilotes ont largement fait l'animation et beaucoup de relevage ont dû être effectués, heureusement sans conséquences.

La manifestation s'est bien déroulée et conclue sans incidence particulière, pendant le weekend, et sans suites (la mise ne place des dispositions sanitaires ayant été bien respectées par tous).

L'équipe organisatrice tient aussi à remercier le soutien logistique apporté par la commune.

Et notez déjà les dates 2021 des 18 et 19 septembre.

En savoir plus, rendez-vous sur le site www.cftt-tsmo.org .

Alain Heyraud
Président de Team Sport
Mécanik Organisation

133 adhérents, 58 ans de moyenne d'âge

Novembre 2019

Bourse aux jouets avec une salle comble

Décembre 2019

Téléthon : vendredi avec la vente des objets réalisés par les enfants des écoles et de la garderie, suivi d'un apéritif dinatoire musical, soirée dansante le samedi, et randonnée le dimanche matin.

Bowling : participation d'une vingtaine de personnes.

Janvier 2020

Loto avec une salle bien remplie et un bon succès.
Assemblée générale avec une forte participation.

Février 2020 3 jours à la neige pour une trentaine de personnes à Mijoux.

Soirée jeux le jeudi avec une quinzaine de passionnés

Encadrement du carnaval des écoles avec 20 bénévoles

Mars 2020

Soirée Lasagnes : 125 participants pour déguster les lasagnes de Concetta et François.

Participation au trail des 3 châteaux (environ 20 bénévoles) par la tenue d'un ravitaillement.

Avril – Mai 2020 Manifestations annulées

Juin 2020

3 jours à Murol pour une vingtaine de participants avec randonnée, piscine, pétanque, cuisine du terroir et convivialité

Juillet – Août 2020

Randonnées du mardi

Après-midi jeux

Septembre 2020

Marche de nuit

Stage de prévention et secours civiques PSC1 pour 10 personnes, une 2ème session en 2021

En 2020 Mise à disposition de divers matériels (chapiteaux, tables, bancs et chaises, etc..).

Beaucoup de manifestations annulées pour cause de COVID :
Randonnée « Entre Autun Le Creusot », randonnées du mardi soir à compter du 15 mars, soirées jeux de société en salle, méchoui et canoë-kayak en juillet, soupe aux choux en août, soirée dégustation de produits d'Alsace en octobre, bourse aux jouets en novembre, téléthon et bowling en décembre, gym, yoga, tricot, soirées jeux supprimées depuis septembre au grand désespoir des adhérents et plus particulièrement pour ceux qui sont seuls, sans activité.

Nous allons organiser à partir de décembre, **un loto par vente de cartons** par les adhérents, avec tirage fin janvier en présence de quelques participants tirés au sort. Les lots seront remis par chaque vendeur.

Le 11 avril 2021, la randonnée « Entre Autun Le Creusot » sera organisée par St Symp'Animation avec la participation de la municipalité et se déroulera principalement sur les chemins de la commune, empruntant en particulier les chemins balisés cette fin d'année 2020 en balades vertes.

3 circuits seront balisés et ouverts en balades vertes en cette fin d'année au départ du bourg :
- Le Héron balade facile, environ 7 km, la Halte, fond de la vallée du Mesvrin, Marnay, les Petits, La Maisonnette, la passerelle du Héron.
- Bellevue : 11 km, difficulté moyenne. Ce circuit se situe sur les communes de St Symphorien et de Marmagne, en traversant de nombreux hameaux avec de superbes vues sur la vallée du Mesvrin et les villages des 2 communes.
- Entre Bois et Forêts : 15 km, pour marcheurs plus aguerris, en franchissant plusieurs monts et vallées : La Guillie, Les Collins, Vaux, Coux, Maison Dru, La Crôte, Les Etangs.

Et toutes les activités à découvrir sur notre site internet

Meilleurs vœux et bonne santé à tous, « Symp'Animez » vous en 2021

Site: saintsympanimation.fr

Email: saintsympanimation@gmail.com

St Symp' Animation
Convivialité et dynamisme

Création et impression : S2EY imprimeurs 03 80 58 80 10